

2018 vision



www.vision-2018.org

La navigation intérieure est un mode de transport dynamique et tourné vers l'avenir. Par la « Vision 2018 », la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) se fixe **pour les cinq prochaines années** des objectifs ambitieux, qui contribueront **au développement durable de la navigation intérieure sur le plan écologique, social et économique**. La CCNR entend ainsi contribuer à l'émergence d'un mode de transport inscrit dans le développement durable et souligner les perspectives offertes **pour une navigation intérieure économe en ressources et au service de la compétitivité des entreprises**.

Compte tenu de son caractère international, la navigation intérieure a besoin d'un cadre européen efficace. Avec son programme d'action « **NAIADES** », la **Commission européenne** a déjà pleinement contribué à la promotion de la navigation intérieure européenne. Dans le nouveau programme d'action « **NAIADES II** » « Vers un transport par voies navigables intérieures de qualité » sont prévues des initiatives supplémentaires destinées à créer les conditions permettant au transport par voies navigables intérieures de devenir un

mode de transport de qualité: bien géré, efficace, sûr, intégré dans la chaîne intermodale, avec des emplois de qualité occupés par une main-d'œuvre qualifiée, et respectant des normes environnementales élevées. Dans le cadre de la coopération étroite entre la CCNR et la « **Vision 2018** » **vise à contribuer à la mise en œuvre de « NAIADES II » dans ces domaines clés**.

La „Vision 2018“ est une initiative de la CCNR en faveur de la navigation intérieure rhénane et européenne. **Les acteurs de la navigation intérieure** (administrations, organisations européennes et internationales, associations professionnelles et partenaires sociaux, instituts de recherche, etc.) sont invités à **apporter leur contribution à la mise en œuvre de la « Vision 2018 »**. À cet effet, **la cohérence et la coordination des actions seront encouragées et les objectifs écologiques, sociaux et économiques seront conciliés**.

Dans le contexte économique actuel qui affecte son dynamisme et son développement et conduit à une situation difficile pour certaines entreprises,

il importe de **renforcer les positions de la navigation intérieure à moyen et court terme**. La « Vision 2018 » fixe ainsi des objectifs pour le développement durable de la navigation intérieure qui **prennent en compte ses capacités financières et dont la réalisation doit contribuer au dynamisme et à la prospérité de ce secteur**.

La « Vision 2018 » définit des orientations déclinées en objectifs établis après concertation avec tous les acteurs de la navigation intérieure. En raison de l'étendue de leurs implications ou de leur caractère ambitieux, le suivi de certains de ces objectifs pourrait se poursuivre au-delà de 2018. **Les acteurs de la navigation intérieure sont toutefois appelés à prendre à court et moyen terme les initiatives nécessaires pour que les objectifs soient atteints autant que possible d'ici 2018**. À cet égard, la CCNR réalisera ses travaux en coopération étroite avec ses partenaires et tirera le meilleur parti des ressources et structures disponibles. La CCNR élaborera au cours des cinq prochaines années un rapport intermédiaire et un rapport final pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine du développement durable de la navigation intérieure.

2018 vision

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA NAVIGATION INTÉRIÈRE



**SÉCURITÉ
ET FIABILITÉ** 16



**FORMATION
ET QUALIFICATION** 17



**CONSOMMATION DE CARBURANT ET
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE** 18



**ÉMISSIONS DE POLLUANTS
DANS L'AIR ET L'EAU** 19



**MODIFICATIONS DES CONDITIONS
D'ENVIRONNEMENT** 20



CHAÎNES LOGISTIQUES 21



**MISE EN APPLICATION DES CONDITIONS
SOCIALES DE RÉFÉRENCE** 22



INFORMATIONS 23

SÉCURITÉ ET FIABILITÉ



En 2018, la navigation intérieure devrait avoir conforté son positionnement de mode de transport sûr, et la fiabilité des prestations du transport fluvial devrait avoir progressé en conformité avec les exigences du marché.

1. Mettre à la disposition de la navigation intérieure rhénane et européenne des standards uniques pour des prescriptions techniques modernisées et adaptées aux bateaux de la navigation intérieure.
2. Soutenir les entreprises de navigation intérieure dans l'optimisation de la sécurité et de la gestion du risque, dans le but de responsabiliser davantage la profession de la navigation dans le domaine des mesures de sécurité et de pouvoir réduire sur le long terme le nombre de prescriptions.
3. Des services d'information fluviale performants reposant sur des technologies innovantes seront utilisés par la profession afin d'améliorer la sécurité de la navigation intérieure mais aussi de mieux prendre en compte les aspects logistiques et les préoccupations écologiques.



En appui à **NAIADES II**

Priorité « Qualité de la gouvernance » ainsi que domaine d'intervention clé « Intégration du transport par voies navigables intérieures dans la chaîne logistique multimodale », Actions autour des SIF

FORMATION ET QUALIFICATION



En 2018, la navigation intérieure devrait disposer d'un marché du travail répondant aux besoins croissants en personnel qualifié et assurant pour les métiers du transport fluvial une relève sur le long terme.



1. Moderniser les formations et qualifications du personnel de la navigation et renforcer l'attractivité des métiers de la navigation intérieure afin d'assurer ainsi une offre suffisante de main d'œuvre.
2. Préciser les exigences linguistiques afin de contribuer à améliorer la communication et donc aussi la sécurité en navigation intérieure.

En appui à **NAIADES II**

Domaine d'intervention clé « Main-d'œuvre qualifiée et emplois de qualité », Actions autour des qualifications professionnelles

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



En 2018, la navigation intérieure devrait contribuer encore plus significativement à la lutte contre le réchauffement climatique grâce à la réduction de sa consommation de carburant et à la diminution de ses émissions de gaz à effet de serre.

1. Définir et quantifier des objectifs à long terme de réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre pour la navigation intérieure rhénane et européenne en vue d'une action concertée de la profession, des États, des organisations internationales et d'autres parties concernées.
2. Encourager les efforts de la navigation intérieure rhénane et européenne pour réduire sa consommation de carburant et ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'une action concertée entre tous ses acteurs fondée, entre autre, sur la stratégie CO² et carburant de la CCNR.



En appui à **NAIADES II**

Domaine d'intervention clé « Qualité environnementale grâce à de faibles niveaux d'émission », Actions autour des limites d'émission et carburants de substitution

ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'AIR ET L'EAU



En 2018, la navigation intérieure devrait contribuer encore plus significativement à la préservation de la qualité de l'air et de l'eau grâce à une diminution supplémentaire des émissions de polluants dues à la propulsion et à une gestion optimisée des résidus de cargaison.



1. Encourager les innovations en faveur de carburants alternatifs et d'énergies alternatives, notamment le GNL, dans le respect des conditions de sécurité.
2. Améliorer les conditions permettant à la navigation intérieure rhénane et européenne de réduire ses émissions de polluants gazeux et de particules.
3. Développer le réseau de points de réception des déchets dans le cadre de la CDNI de sorte que le dépôt des déchets devienne une pratique courante. Définir un concept pour le traitement de résidus gazeux de cargaisons liquides et l'assortir d'un cadre réglementaire.

En appui à **NAIADES II**

Domaine d'intervention clé « Qualité environnementale grâce à de faibles niveaux d'émission », Actions autour des limites d'émission et carburants de substitution

MODIFICATIONS DES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT



En 2018, les infrastructures ainsi que les modalités d'exploitation devraient avoir été optimisées, de sorte que la navigation intérieure et la voie navigable soient en mesure de garantir leur fiabilité et leurs performances même face aux adaptations nécessaires à l'avenir en raison de modifications des conditions environnementales.

1. Améliorer continuellement les performances de l'infrastructure afin d'augmenter encore la sécurité et le bon ordre de la navigation rhénane.
2. Améliorer la coordination internationale en vue de la planification et de l'exploitation intégrée du Rhin et d'autres voies navigables européennes.

En appui à **NAIADES II**

Domaine d'intervention clé « Infrastructures de qualité »,
Actions autour des corridors

CHAÎNES LOGISTIQUES



En 2018, la navigation intérieure devrait conforter son positionnement au sein des chaînes logistiques aussi bien dans le trafic des hinterlands des ports maritimes que dans le transport continental par le recours aux corridors pertinents pour le transport fluvial.



1. Améliorer les liaisons physiques, électroniques et organisationnelles avec les autres modes de transport dans le cadre de corridors de transport multimodaux à l'échelle européenne afin de permettre une meilleure intégration de la navigation intérieure dans les chaînes logistiques. La navigation intérieure sera ainsi en mesure de capter davantage les flux générés par la croissance des activités de la manutention de marchandises dans les ports maritimes.
2. Intégrer la navigation rhénane à la gestion internationale des corridors.

En appui à **NAIADES II**

Domaines d'intervention clés « Infrastructures de qualité » et « Intégration du transport par voies navigables intérieures dans la chaîne logistique multimodale », Actions autour des corridors multimodaux ainsi que chaînes logistiques et SIF/e-fret

MISE EN APPLICATION DES CONDITIONS SOCIALES DE RÉFÉRENCE



En 2018, la mise en application des conditions sociales de référence opposables pouvant favoriser sensiblement l'attractivité des métiers de la navigation intérieure devrait être optimisée.

1. Garantir aux bateliers un niveau de sécurité juridique suffisant en matière de protection sociale afin de tenir compte du caractère mobile de leur activité professionnelle.
2. Assurer le respect effectif des conditions sociales applicables par l'introduction d'instruments appropriés exploitant le potentiel de technologies novatrices, comme par exemple le tachygraphe électronique et le livret de service électronique



En appui à **NAIADES II**

Domaine d'intervention clé « Main-d'œuvre qualifiée et emplois de qualité », Actions autour de l'utilisation d'appareils d'enregistrement du temps de navigation des membres d'équipage et des bateaux ainsi que de l'expérience professionnelle

INFORMATIONS



En 2018, la navigation intérieure devrait bénéficier d'une plus grande disponibilité de l'information pertinente et fiable concernant la voie navigable en tant que système de transport.



1. Créer un observatoire de la navigation intérieure en Europe afin de dresser un panorama complet de la navigation intérieure, de répondre aux besoins spécifiques en informations des acteurs publics et privés de la navigation intérieure ainsi que du grand public et de mettre à disposition une plate-forme d'échange de données.
2. Améliorer notamment à l'attention des décideurs politiques et économiques ainsi que des administrations, la communication dans les domaines de la sécurité du transport, de la fiabilité de la navigation rhénane et intérieure, des études d'impact de prescriptions techniques et des effets sur le changement climatique.

En appui à **NAIADES II**

Domaine d'intervention clé « Qualité par l'innovation »,
Actions autour des services d'observation du marché

2018
vision 

Tous droits réservés - CCNR - ccr-zkr.org

Conception :  press-agrum.com

Impression : groupe-com.com